



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE BENERVILLE-SUR-MER

Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de l'A.P.P.B.

(Association pour la Préservation du Patrimoine de Bénerville-sur-Mer).

Samedi 31 mai 2014.

Maison des Loisirs, rue des Ormes, 14910 Bénerville-sur-Mer.

Étaient présents : Madame Aubouy, Madame Baffet-Lefebvre, Madame Bereziak, Madame Billard, Monsieur Bontron, Madame Carron, Madame Collett, Monsieur Coudert, Madame Delacroix, Madame Delauney, Madame Fingerghut, Madame Fondacci, Monsieur Fonné, Monsieur Françoise, Madame Hueber-Fonné, Madame Lefebvre, Monsieur Madon, Madame Madon, Monsieur Marie, Madame Meunier, Monsieur Neveu, Madame Sellier, Madame Sochon, Monsieur Sochon,

24 membres

Étaient représentés : Madame Albuquerque-Tuvache, Madame Arnoux, Monsieur Laurent Baffet, Monsieur Barniaud, Madame Belyn, Madame Cavalin, Monsieur Delauney, Madame Dreval, Monsieur Elgozi, Monsieur Fingerhut, Madame Gigou, Madame Grandcollot, Monsieur Heurteux, Monsieur Lefebvre, Madame Legrand, Monsieur Legrip, Monsieur Pierre, Monsieur Texier, Madame Trebatius, Monsieur Viel

20 membres

Soit 44 membres présents ou représentés.

Invitée : Marie-Thérèse Hirbec, Ancienne de la Commune

Accueil et ouverture de la séance par la Présidente à 17h15.

Présentation des membres du CA :

Madame Véronique Baffet-Lefebvre

Monsieur Jean-Claude Bontron

Madame Clarisse Fondacci

Monsieur Serge Sochon

Madame Anne Janin a démissionné fin 2013

Et des membres du bureau :

Madame Fabienne Meunier, présidente

Madame Evelyne Carron, trésorière

Madame Catherine Hueber-Fonné, secrétaire,



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE BENERVILLE-SUR-MER

Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

Rapport moral de la Présidente pour un exercice d'activité de l'Association allant du 1er mai 2013 au 30 avril 2014, année d'exercice calquée sur l'activité saisonnière de l'A.P.P.B.

Durant la saison 2013/2014, l'A.P.P.B. comptait 104 adhérents dont 99 membres à jour de leur cotisation.

Le travail durant cette année d'exercice a été important :

Le premier objectif de l'A.P.P.B., à savoir la rénovation de l'église St Christophe :

Le 29 juillet 2013, une convention tripartite a été signée par la Fondation du Patrimoine, la Commune, propriétaire du bien et l'A.P.P.B.

La première tranche ferme était une mission de diagnostic géotechnique nécessaire avant toute opération de restauration et à laquelle il convenait d'ajouter le coût de l'étude de l'architecte. Montant total : **8 155 € HT**.

Tous les dons recueillis, nets des frais de gestion à destination de la Fondation du Patrimoine, ont permis de régler une partie des frais engagés à hauteur de **7 200 €**.

Le solde a été réglé par la Commune.

Nous attendons les informations de l'architecte pour pouvoir lancer la 2ème campagne de souscription qui servira à la deuxième tranche : la restauration du chevet.

Pour faire connaître l'Association et assurer un apport de ressources nouvelles,

Plusieurs manifestations ont été organisées :

Pierres en lumières : Le samedi 18 mai de 21h jusqu'à minuit, près de 140 visiteurs sont venus, malgré les intempéries, assister à un concert de jazz assuré par la formation de jazz de l'École de Musique Intercommunale dirigée par Marek Deptuch dans une église St Christophe de Bénerville-sur-Mer superbement mise en lumière.

Un concert de Gospel : Au lendemain de la Fête de la Musique, l'A.P.P.B. et la Commune de Bénerville-sur-Mer ont organisé un concert de Gospel. En raison du mauvais temps celui-ci a eu lieu dans l'église Saint Christophe. Durant deux heures, le groupe "Sound of Praise", dans une église comble, a interprété dans la plus pure tradition afro-américaine, des standards du Gospel.

L'AG de l'A.P.P.B. a eu lieu le 13 juillet, à l'issue de celle-ci une conférence "*Les peintres et Bénerville, autour de l'Impressionnisme*" de Catherine Hueber-Fonné a fait découvrir les peintres ayant vécu ou séjourné à Bénerville-sur-Mer et les tableaux qu'ils y ont réalisés.



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE BENERVILLE-SUR-MER

Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

Un stand de présentation lors des fêtes de la St Christophe a permis à des bénévoles de l'A.P.P.B. d'accueillir le public et de présenter l'Association, ses objectifs et ses moyens.

La brocante : Le samedi 10 août, l'A.P.P.B. a participé à la brocante annuelle de Bénerville-sur-Mer. De 6h du matin à 18h le soir, quelques bénévoles se sont relayés pour tenir un stand et vendre au profit de l'Association les objets offerts par les membres.

Gains de la journée : **722 euros**.

Une conférence de Mr Sochon, présentant l'église St Christophe, a eu lieu à l'église.

La Journée du Patrimoine : Le dimanche 15 septembre, l'A.P.P.B. a ouvert les portes de l'église Saint Christophe et organisé des visites guidées de l'édifice. Elle a présenté également l'Association, ses objectifs et ses moyens pour susciter de nouvelles adhésions.

Les manifestations dans le cadre de Noël

Les week-end du mois de décembre, grâce à l'investissement de ses bénévoles, l'A.P.P.B. a ouvert les portes de l'église Saint Christophe et organisé des visites guidées de la crèche installée à l'occasion des fêtes de fin d'année. Un diaporama présentait aux visiteurs l'histoire des crèches et des santons.

L'A.P.P.B. a également installé à la Mairie "**un village miniature animé**", don d'un adhérent de l'Association, représentant un petit village.... pour le grand plaisir des petits et des grands.

Enfin, le 21 décembre, **le groupe Scouts et Guides de France** qui rassemble des jeunes de Honfleur à Cabourg : Deauville, Tourgéville, Blonville, Bénerville, Villers ... a organisé une célébration de la Parole à l'église St Christophe et a demandé à l'A.P.P.B. son aide pour une mise en valeur de l'église lors de cette manifestation. Des textes sur le thème de la Paix ont été lus par les jeunes scouts et guides et la lumière allumée dans la grotte de Bethléem a été partagée avec tous les participants.

Le patrimoine culturel ne se limite pas aux seuls monuments et objets anciens. Il englobe aussi le patrimoine vivant, dit immatériel, constitué des mémoires reçues de nos Aînés et transmis à nos descendants. L'A.P.P.B. a mis sur pied un projet "**la mémoire de nos Aînés**", visant à recueillir, et à partager, les souvenirs, les récits, les anecdotes, commentaires et confessions de nos Aînés pour réhabiliter le patrimoine culturel de Bénerville-sur-Mer.

Le Crédit Agricole a trouvé ce projet intéressant et l'agence de Trouville-sur-Mer a souhaité soutenir financièrement l'association en lui octroyant un don de 2000 euros.

En savoir plus sur les manifestations de l'A.P.P.B. <http://patrimoinebenerville.free.fr>

Quitus au C.A. pour l'année 2013/14.

Est donné à l'unanimité par les membres présents et représentés.

(Le vote se déroule à main levée à la majorité des suffrages exprimés.)



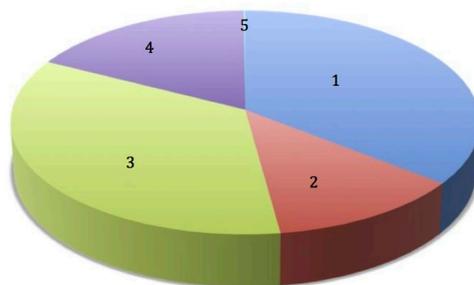
ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE BENERVILLE-SUR-MER
Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

Rapport financier de la Trésorière pour l'exercice du 1er mai 2013 au 30 avril 2014.

→ **Recettes**

- Adhésions	2 725,00 €
- Dons et Sponsors (manifestations 2013/2014)	935,00 €
- Subventions	2 650,00 €
- Produits des manifestations	1 324,85 €
- Produits financiers	12,03 €

	7 646,88 €



1 : adhésions
2 : dons et sponsors
3 : subventions
4 : produits des manifestations
5 : produits financiers

→ **Dépenses**

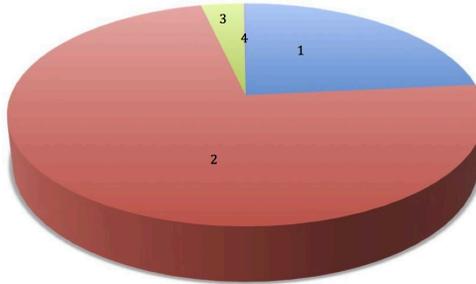
- Frais de gestion		1 226,39 €
• Fournitures de bureau	807,27 €	
• Frais postaux	194,79 €	
• Cotisation	35,00 €	
• Petit matériel	173,42 €	
• Divers	15,91 €	
- Animations/Manifestations		3 823,36 €
• Concert gospel	1 770,00 €	
• Noël	426,58 €	
• « Mémoire de nos Aînés »	1 626,78 €	
- Participation restauration église		179,40 €



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE BENERVILLE-SUR-MER
Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

- Frais financiers 7,97 €

5 237,12 €



1 : frais de gestion
2 : animations et manifestations
3 : participation restauration églises
4 : frais financiers

EXCEDENT **2 409,76 €**

→ **Solde au Crédit Agricole au 30 avril 2014** **3 072,46 €**

- Compte courant 1 339,03 €
- Livret A 1 733,43 €

→ **Caisse** **21,89 €**

3 094,35 €

VERIFICATION – solde au 1^{er} mai 2013

- Compte courant 33,19 €
- Livret A 651,40 €

684,59 €

EXCEDENT **2 409,76 €**



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE BENERVILLE-SUR-MER

Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

Rapport des vérificateurs aux comptes.

Mme Prat, secrétaire de mairie de la Commune de Bénerville, sollicitée par le CA a accepté de se charger de la vérification des comptes pour l'exercice 2013 /14.

Elle déclare n'avoir constaté aucune irrégularité.

Quitus à la Trésorière pour l'année 2013/14.

Est donné à l'unanimité par les membres présents et représentés.

(Le vote se déroule à main levée à la majorité des suffrages exprimés)

Renouvellement des mandats des vérificateurs aux comptes.

Mme Prat se propose pour assurer le mandat de vérificateur aux comptes pour un nouvel exercice.

Cette candidature est acceptée à l'unanimité par les membres présents et représentés.

(Le vote se déroule à main levée à la majorité des suffrages exprimés)

Renouvellement partiel du Comité

Conformément à la procédure prévue par ses statuts, l'Association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 7 à 9 membres, 7 membres avaient été élus en juillet 2012. Madame Anne Janin ayant démissionné au cours de l'année, 3 postes pour un mandat de 3 ans sont donc à pourvoir.

2 candidatures : Mme Aubouy et Mme Fingerhut

Elections.

Mme Aubouy :44 voix

Mme Fingerhut :44 voix

(Le vote se déroule au scrutin secret à la majorité des suffrages exprimés)

Fixation du montant de la cotisation.

La cotisation pour l'année d'exercice 2015/2016, qui débutera le 1^{er} mai 2015 et s'achèvera le 30 avril 2016, est fixée, à l'unanimité par les membres présents et représentés, à 10 euros pour les membres et à 30 euros ou plus pour les membres bienfaiteurs.

(Le vote se déroule à main levée à la majorité des suffrages exprimés)

L'A.P.P.B., reconnue d'intérêt général par la Direction Générale des Finances Publiques, adressera un reçu fiscal pour toute cotisation d'un montant égal ou supérieur à 30 euros donnant droit à une réduction d'impôts correspondant à 66% du montant versé, au titre de la loi de finance, article 200 du Code Général des Impôts, dans la limite de 20 % du



ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE DE BENERVILLE-SUR-MER

Association loi de 1901, inscrite au Répertoire National des Associations – W143002157

revenu net imposable. (Verser une cotisation de 30 euros avec un reçu fiscal revient au même que verser une cotisation de 10 euros sans reçu fiscal)

Divers

Mme Baffet Lefebvre tient à signaler que si l'on additionne aux 7200 euros de dons versés au bénéfice de la restauration de l'église St Christophe à la Fondation du Patrimoine, les 7600 euros de recettes de l'A.P.P.B. cela fait un total de presque 15000 euros ; ce qui est considérable pour une toute jeune association et prouve bien l'attachement et l'intérêt du public porté au Patrimoine de Bénerville.

L'A.P.P.B. attend avec impatience les propositions de l'architecte en vue de la restauration du chevet, une nouvelle campagne de souscription sera alors organisée pour la restauration du chevet mis à mal par les rigueurs de cet hiver.

L'A.P.P.B. prévoit également de financer la restauration des colonnettes de l'arc triomphal de plus en plus menacées par le temps et rongées par les sels.

Mr Bontron demande quelles sont les relations de l'A.P.P.B. avec les autres associations de Bénerville.

L'A.P.P.B. a établi de bonnes relations avec quelques associations notamment : Les Amis du Mont Canisy, Les églises du Pays d'Auge, L'art sacré qui organisera des visites pour la saison 2014/2015

Les relations avec la Commune de Bénerville sont également excellentes.

L'Office de tourisme de Blonville, Bénerville et Tourgéville rapporte régulièrement les manifestations organisées par l'A.P.P.B. dans son agenda. Et l'A.P.P.B. a eu à plusieurs reprises les honneurs de la presse (Ouest France, Pays d'Auge).

Mr Françoise annonce qu'un projet immobilier sur les terrains jouxtant la rue Etienne Cornier et l'avenue du littoral devrait faire disparaître un bois de pins centenaires et demande quelle est la position de l'A.P.P.B.

La commune de Bénerville présente une beauté paysagère rare et préservée où l'on ressent encore le lien entre les témoignages de son patrimoine et l'environnement et la culture qui les a construits.

Cette question du patrimoine naturel et paysager de Bénerville, de sa protection sans entraver le développement de la ville doit faire l'objet d'une concertation entre les parties concernées ainsi qu'avec les Bénervillais. Prendre position par rapport aux projets immobiliers sur la commune ne rentre pas dans la vocation de l'A.P.P.B.

Le Conseil d'Administration profite de l'AG pour lancer un appel aux bénévoles pouvant assurer le gardiennage lors des manifestations et donner un coup de main pour la mise en place de ces manifestations.

L'AG s'est achevée à 18H